**La notion de réplique**

**Définition**

**RÉPLIQUE, *subst. fém.***

**A. −**

**1.** Action de répliquer; résultat de cette action. Synon. *repartie, rétorsion, riposte*.

**a)** Dans une discussion, réponse à ce qui vient d'être répondu. *Réplique prompte, vive, péremptoire*. *Ils discutèrent, nez rapprochés, à répliques basses et rapides (Genevoix, Raboliot, 1925, p. 37).*

− ***DR.*** Réponse du demandeur aux arguments de la défense. *Conclusions en réplique*. *L'avocat d'Apolline, avec un rare talent, s'acquitta de sa défense (...) le tribunal resta froid; et l'accusateur commença sa sauvage réplique (Borel, Champavert, 1833, p. 35).*

**b)** Réponse prompte, vive, spirituelle ou impertinente; protestation. *Être prompt à la réplique; échanger des répliques; qui n'admet pas, ne souffre pas de réplique*. *Une réplique victorieuse qui change le cours de la conversation (Stendhal, Chartreuse, 1839, p. 117).*

♦ *Sans réplique*. *Argument(s), preuve(s), raison(s), raisonnement, mot, ton, voix sans réplique; écouter qqn, obéir (à qqn) sans réplique; prouver sans réplique; c'est, cela est sans réplique*.*L'architecture, quoiqu'elle n'eût rien de sinistre, présentait un caractère de force inéluctable, de volonté sans réplique, de persistance éternelle (Gautier, Rom. momie, 1858, p. 306).Les grands de ce monde savent congédier sans réplique d'un geste, d'un regard, de moins encore (Bernanos, Journal curé camp., 1936, p. 1117).*

**2.** ***THÉÂTRE***

**a)** Dans un dialogue, partie de son rôle que chaque comédien prononce. *Répliques d'un rôle; chercher, sentir venir sa réplique*. *Avec autant de désintéressement qu'un acteur qui arrive à sa réplique, obéissant au scénario divin, ils entrent dans le tombeau (Hugo, Misér., t. 2, 1862, p. 485).L'actrice: (...) Je lis ma réplique d'avance dans les yeux de mon partenaire (Claudel, Soulier, 1929, 4ejournée, 6, p. 886).*

− *Loc. verb.* *Donner la réplique (à qqn)*. Jouer le rôle du partenaire dans un dialogue, en lisant ou en récitant le texte.*Il donne la réplique à Suzanne quand elle répète ses pièces, et seulement dans les rôles d'amoureux (Duhamel, Maîtres, 1937, p. 120).*

♦ *P. ext.* Répliquer vivement, promptement, avec à propos, à quelqu'un. *Elle bavardait comme une pie: il lui donna la réplique avec entrain (Rolland, J.-Chr., Révolte, 1907, p. 516).*Empl. pronom. réciproque. *Caïphe et Busiris se donnent la réplique. Quel est le faux? Quel est le vrai? Qui donc a tort? (Hugo, Légende, t. 6, 1883, p. 114).*

**b)** Derniers mots que prononce un partenaire et qui indiquent qu'un autre doit parler. *Simonne, ayant cru entendre sa réplique, fit trop tôt son entrée (Zola, Nana, 1880, p. 1327).*

**3.** *Au fig.* Riposte en acte à une attaque. *Je pouvais compter chaque assaut et chaque réplique. Puis le canon tonna (Sand, Hist. vie, t. 4, 1855, p. 116).Quant à moi, pour la première fois, je me rebiffai. Folcoche reçut dans les tibias quelques répliques du talon (H. Bazin, Vipère, 1948, p. 71).*

**B. −**

**1.**

**a)** ***BEAUX-ARTS*.** ,,Copie d'une œuvre originale qui n'est pas un faux`` (Rey *Sémiot.* 1979). Synon. *reproduction*. *P. ext.* Œuvre semblable à une autre. *Réplique d'un tableau, d'un portrait*. *La place Royale fut la réplique de la place Dauphine. C'est le même système d'architecture (Balzac, Splend. et mis., 1846, p. 367).*

**b)** *P. ext.* Œuvre, pièce qui est semblable à l'original. Synon. *copie, double*. *Réplique exacte*. *Sur le palier, étroit et long, s'ouvraient deux portes dont l'une portait une réplique de la plaque du portail (Duhamel, Combat ombres, 1939, p. 32).*

**2.** *P. anal.* Personne ou chose qui ressemble beaucoup à une autre. Synon. *double, jumeau, sosie*. *Réplique exacte, vivante de qqn/de qqc.L'ordonnateur en chef était d'ailleurs, en homme, une réplique d'Adeline en femme (Balzac, Cous. Bette, 1846, p. 23).*

**3.** ***MUS.*** Dans un intervalle, répétition d'une des notes de cet intervalle à une autre octave`` (Rougnon 1935, p. 98).*Le retard du son fondamental n'affecte pas ordinairement la fondamentale au grave, mais sa réplique, son octave aiguë (Gevaert, Harm., 1885, p. 256). [[1]](#footnote-1)*

Dans les textes, l**es répliques**représentent tout ce qui est dit par les personnages, ce sont les composantes les plus importantes du texte de théâtre par exemple.

**Le dialogue**

**Le dialogue** est un échange de **paroles**, un entretien entre deux ou plusieurs personnes appelées interlocuteurs (en grec, dia et logos signifient respectivement « entre » et « parole »). Le dialogue est donc l’ensemble des paroles qu’échangent les personnages, une série de plusieurs **répliques**. C’est la manière dont l’auteur fait parler directement les personnages.

Dans une pièce de théâtre, le dialogue constitue l’essentiel du texte, dans un conte ou dans un roman, il alterne avec des passages du récit. Dans une interview, il constitue aussi l’essentiel du texte.

**Les fonctions du dialogue**

Le dialogue sert à :

* Informer sur l’action, la situation, le lieu, le moment, les personnages et leur rôle.
* Peindre le personnage : le langage des personnages reflète leur rang social, leur caractère et leur rôle dans l’action, il révèle leur caractère, leurs sentiments. Dans les dialogues, les personnages montrent leur personnalité. Ils prennent vie.

Exemple : La Potion magique de Georges Bouillon

« – Tu sais ce qui ne va pas chez toi ? dit la vieille femme, en regardant Georges de ses petits yeux brillants de méchanceté. Tu grandis trop vite. Les garçons qui grandissent trop vite deviennent stupides et paresseux.
– Mais je n'y peux rien, Grandma, réplique Georges.
– Si, tu peux, coupa-t-elle. Grandir est une sale manie des enfants. »

 Roald Dahl

Le dialogue met ici en lumière la méchanceté caricaturale de Grandma.

Très souvent, le dialogue permet ainsi au narrateur de faire l'économie d'un commentaire psychologique ; **les personnages se révèlent directement** à travers leurs paroles ; les exclamations, les points de suspension traduisent leurs émotions.

###### **Faire avancer l'action**

Dans les dialogues, les personnages s'expliquent, discutent, échangent des informations. Ainsi, ils font avancer l'action. Le dialogue est donc une autre façon pour le narrateur de continuer son récit. Dans cet extrait de La Guerre du feu, l'échange plein de violence entre Naoh et Aghoo-le-velu prépare l'ultime combat dont Naoh sortira victorieux.

La Guerre du feu

« – Aghoo est plus fort que Naoh. Il ouvrira vos ventres avec le harpon et brisera vos os avec la massue.
– Naoh a tué l'Ours gris et la Tigresse. Il a abattu dix Dévoreurs d'Hommes et vingt Nains Rouges. C'est Naoh qui tuera Aghoo !
– Que Noah descende dans la plaine ! »

 J.-H. Rosny Aîné

**L’enchainement des répliques**

Le passage d’une réplique à une autre peut se faire de différentes manières :

* L’interruption : une personne coupe la parole à une autre. on note cci par les trois points (…) ;
* Le refus de répondre : le personnage change le sujet de la conversation ;
* L’enchainement par les mots : le second personnage reprend des mots ou des expressions employées par le premier ;
* L’enchainement par les idées : le second personnage reprend le sujet abordé par le premier et le développe.

Dans un texte **théâtral,** on peut distinguer deux types **d’énoncés** :

* les **didascalies**, parties du texte qui ne sont pas destinées à être prononcées (indications de changements d’actes et de scènes, indications sur le jeu des acteurs : gestes, ton, etc.).
* Les **répliques** (prises de parole des personnages), qui sont destinées à être prononcées sur scène.

Les différents types de répliques :

* Une **tirade** est une **réplique** **longue**.
La tirade ralentit le rythme de l’intrigue ; cela correspond à un moment important où l’attention est centrée sur un personnage qui développe ses pensées.
* Un **monologue** est une **tirade** **prononcée** **par un personnage seul sur scène**.
Au théâtre, le spectateur ne peut connaitre les pensées d’un personnage que si celui- ci les exprime à voix haute.
* Un **aparté́** est une réplique **prononcée « à part »** (pour qu’elle soit entendue par un personnage mais pas par un autre, ou alors quand elle n’est pas adressée aux autres personnages mais aux spectateurs).
* La **stichomythie** est une **succession de répliques brèves**.
Elle crée un rythme très rapide, dynamique, qui convient bien aux scènes d’affrontement entre deux personnages.

**L’insertion d’un dialogue**

Dans un récit

Le dialogue dans un récit se présente de la manière suivante : les phrases prononcées par le personnage et rapportées au discours direct sont mises entre guillemets précédées d’un tiret et d’un verbe introducteur.

Dans le discours direct, ce n’est le narrateur qui parle mais les personnages. Il y a donc un changement de situation d’énonciation.

On remarque que le registre de langue du discours est familier alors que celui du récit est soutenu. Nous remarquons aussi que les temps employés dans le récit sont généralement des temps du passé alors que le temps employé dans un dialogue est souvent le présent.

Exemple :

Zazie dans le métro

« Et, passant sur le plan de la cosubjectivité, il ajouta :
– Et puis, il faut se grouiller : Charles attend.
– Oh ! Celle-là, je la connais, s'exclama Zazie furieuse, je l'ai lue dans les Mémoires du général Vermot. » Raymond Queneau

Un dialogue est nettement séparé du récit par la **ponctuation**. Selon le cas, l'écrivain emploie :

* des tirets devant chacune des répliques du dialogue ;
* des guillemets pour encadrer le dialogue et un tiret à chaque changement d'interlocuteur (voir le dialogue qui suit).
* Il arrive que le narrateur fasse entendre directement le dialogue, sans le commenter. Cependant, en général, le personnage qui parle est annoncé et ses paroles sont introduites par divers verbes de parole : dire, répondre, murmurer, s'exclamer, etc. Ces indications peuvent être données sous la forme de **propositions incises**, insérées dans le dialogue :

Croc-blanc

* « "Dis-moi, Henry, **demanda-t-il soudainement**, combien de chiens prétends-tu que nous avons ?
– Six.
– Erreur !" **s'exclama Bill triomphant**. »

 Jack London

Dans une pièce de théâtre

* Dans une pièce de théâtre, les répliques des personnages sont précédés par un tiret (-) et par le nom de l’interlocuteur ou encore le nom des personnages précède la réplique d’une ligne et le nom est écrit au milieu de cette ligne.
* Dans une pièce de théâtre, le récit est presque banni. Le narrateur peut cependant donner quelques explications concernant la situation ou le décor. Ces interventions d’un narrateur sont appelées des didascalies, elles sont souvent mises entre parenthèses et de caractère typographique différent.
* Dans une pièce de théâtre, les verbes introducteurs et les guillemets sont supprimés.
1. **[Le Trésor de la Langue Française Informatisé: un ... - HAL-SHS](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00398661/document)** [halshs.archives-ouvertes.fr ›](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00398661/document) [↑](#footnote-ref-1)